



Les ressources numériques dans les bibliothèques en 2014

Enquête annuelle
Mai 2015

SOMMAIRE

POUR COMMENCER ...	3
LES BIBLIOTHÈQUES SANS RESSOURCES NUMÉRIQUES	6
▶ Typologie des bibliothèques sans ressources numériques	6
▶ Facteurs bloquant au lancement	7
▶ Raisons de lancement	8
▶ Typologie de ressources numériques	8
▶ Comment voyez-vous le rôle des bibliothèques avec l'avènement des ressources numériques ?	9
LES BIBLIOTHÈQUES AVEC RESSOURCES NUMÉRIQUES	10
▶ Situation des ressources numériques en 2014	10
▶ Budget	10
▶ Typologie de ressources numériques	12
▶ Modalités d'accès aux ressources numériques	12
▶ Portail documentaire	13
▶ Accès à distance et type de ressources	13
▶ Médiation	14
▶ Perception des bibliothécaires	15
▶ Attentes des bibliothécaires	15
ENQUÊTE SPÉCIFIQUE BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÊT (BDP)	16
ANNEXE 1 : LISTE DES VILLES AYANT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE	18
À PROPOS	19

POUR COMMENCER...

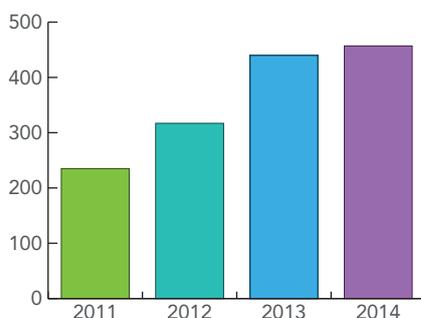
Vodeclis publie la quatrième édition de sa grande enquête annuelle sur les ressources numériques dans les bibliothèques. L'enquête est plus représentative du marché:

- ▶ Pertinence du panel des bibliothèques.
- ▶ Questionnaire dédié aux bibliothèques départementales.
- ▶ Questionnaire similaire à celui de 2013.

L'enquête a été envoyée par e-mail en 2014 à plus de 900 bibliothèques françaises. L'ensemble des réponses a été récolté via l'outil en ligne Survey Monkey. Entre le 1^{er} décembre et le 30 janvier 2015, nous avons obtenu 457 réponses soit la moitié du panel.

Nous souhaitons remercier vivement l'ensemble des répondants pour le temps et la confiance qu'ils nous accordent année après année sur le sujet.

▶ NOMBRE DE RÉPONDANTS



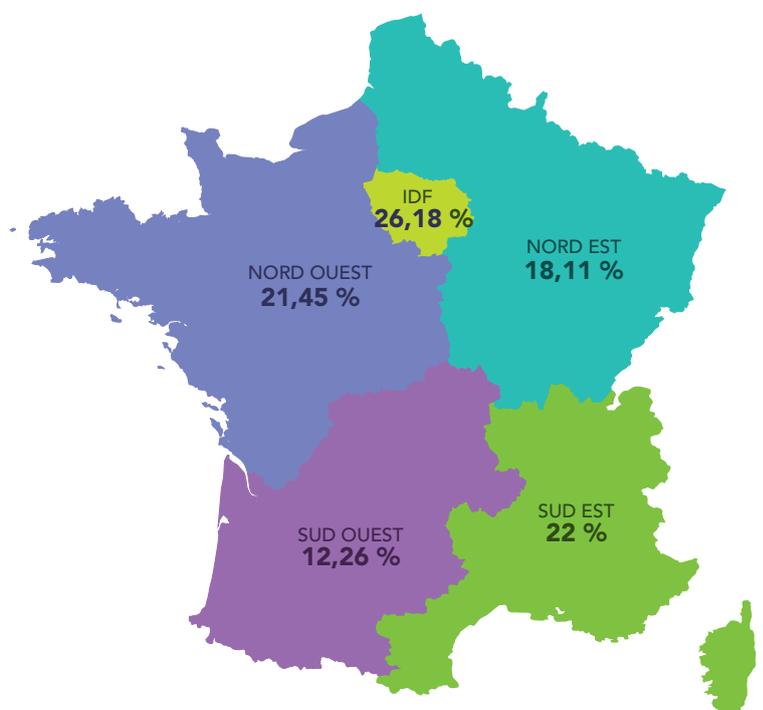
L'intérêt pour les ressources numériques restent quasi-identique par rapport à l'année dernière.

Panel

Le panel de l'étude est stable par rapport à l'année dernière. Ces chiffres nous permettent de comparer l'état des lieux et les évolutions des ressources numériques en bibliothèque.

Cette année, les villes de moins de 10 000 habitants sont les plus représentées avec 1/3 du panel. On se souviendra ici que 50% des français vivent dans ces communes. (Source Insee)

▶ RÉPARTITION DES RÉPONSES

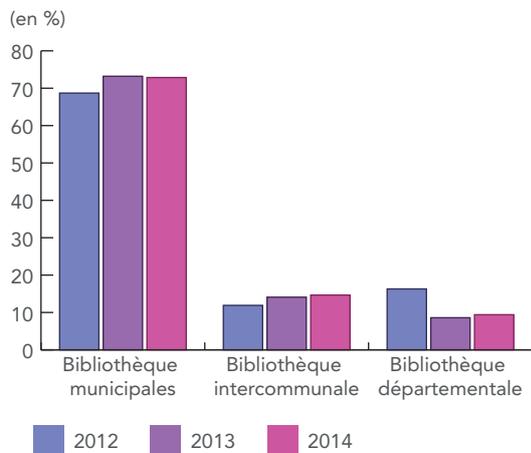


La répartition géographique du panel est équilibrée année après année. Comme l'année dernière, le Sud-Ouest est moins bien représenté par rapport aux autres grandes régions françaises.



Votre établissement

▶ PANEL DES RÉPONDANTS PAR TYPES D'ÉTABLISSEMENT



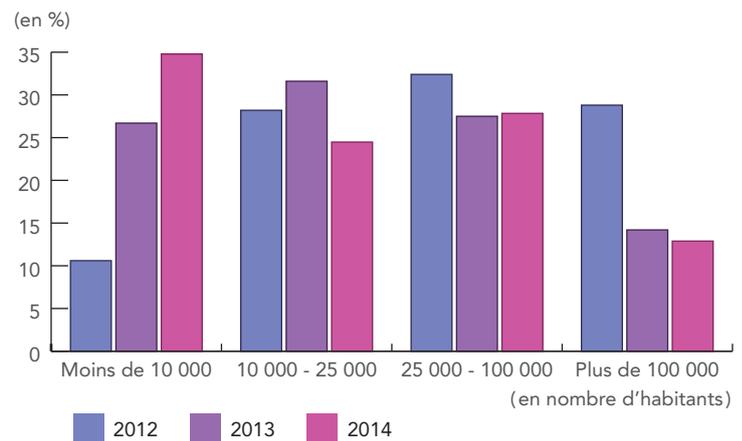
Cette année, $\frac{2}{3}$ des répondants sont des bibliothèques municipales.

43 bibliothèques départementales ont répondu à l'enquête, soit plus d' $\frac{1}{3}$ des bibliothèques départementales françaises. Le questionnaire est adapté pour les bibliothèques départementales dont les problématiques et le fonctionnement sont différents.

▶ PANEL DES RÉPONDANTS PAR TAILLE DE VILLE

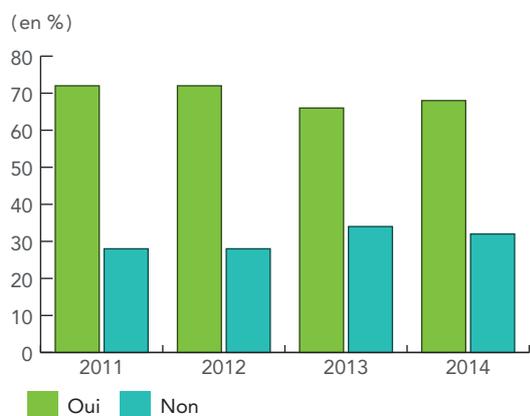
Le nombre de répondants reste stable dans les petites communes mais la proportion augmente pour les bibliothèques desservant une population de moins de 10 000 habitants : de 10% en 2012 à 34% en 2014. Cela reflète l'intérêt grandissant des ressources numériques et l'évolution du marché.

Pour les villes de plus de 25 000 habitants, la proportion reste stable, représentant 40% du panel.



Situation des ressources numériques

▶ DISPOSEZ-VOUS DE RESSOURCES NUMÉRIQUES DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ?



Comme l'année dernière, 1/3 déclarent ne pas avoir de ressources numériques contre 1/4 en 2012. Les chiffres se stabilisent car le panel est de plus en plus représentatif. La situation n'a pas bougé par rapport à 2013, probablement dû aux élections municipales.

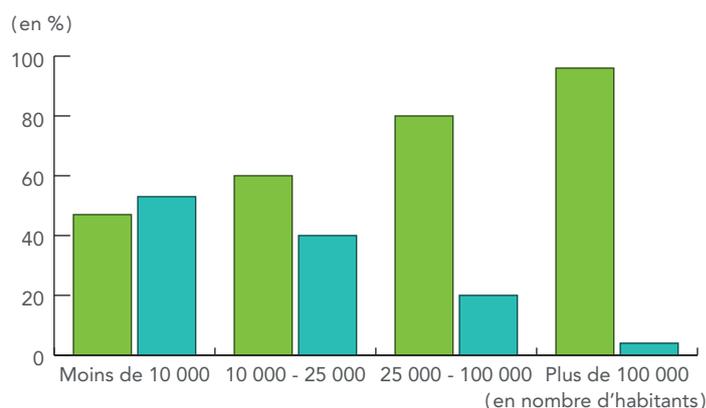
L'Île-de-France, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest de la France sont les régions les plus avancées : plus de 70% des bibliothèques proposent des ressources numériques. L'Est de la France est légèrement en retard (62%).

Répartition par tranches de population desservies

DISPOSEZ-VOUS DE RESSOURCES NUMÉRIQUES DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ? ◀

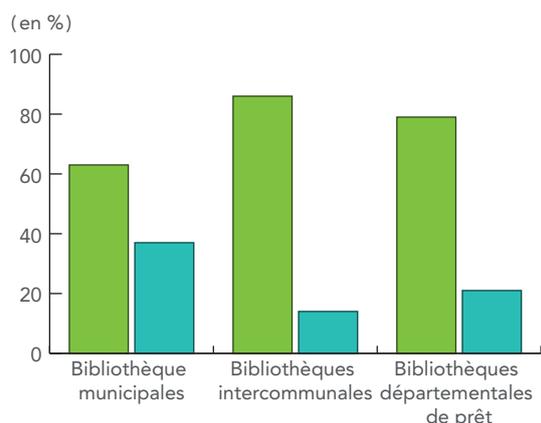
La fracture est toujours aussi forte sur l'accès aux ressources numériques. Le ratio est comme l'année dernière de 1 pour 2 entre les villes de plus de 100 000 habitants et les villes de moins de 10 000 habitants.

Bibliothèques municipales proposant des ressources numériques en 2014 ■
Bibliothèques municipales ne proposant pas des ressources numériques en 2014 ■



Répartition par typologie d'établissement

▶ DISPOSEZ-VOUS DE RESSOURCES NUMÉRIQUES DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ?



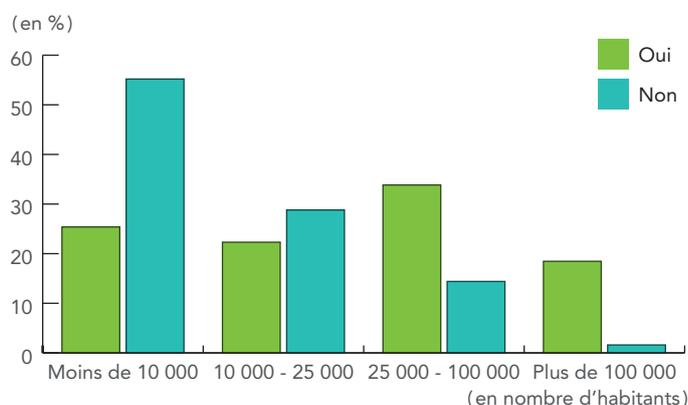
Les bibliothèques intercommunales et départementales disposent plus souvent de ressources numériques. Une partie de la solution se trouve certainement dans le regroupement des collectivités pour l'acquisition des ressources numériques ou le rapprochement avec un réseau de BDP.

LES BIBLIOTHÈQUES SANS RESSOURCES NUMÉRIQUES

Typologie des bibliothèques sans ressources numériques

▶ PANEL DES BIBLIOTHÈQUES SANS RESSOURCES NUMÉRIQUES

Comme en 2012 et 2013, les bibliothèques sans ressources sont majoritairement représentées par des villes de moins de 25 000 habitants (84 %) dont 55 % par des villes de moins de 10 000 habitants. Inversement, les villes de plus de 25 000 habitants comptent 52 % des bibliothèques avec ressources.



L'intérêt des ressources numériques reste très élevé : 85 % pensent que les ressources numériques représentent de nouvelles opportunités pour les bibliothèques.

Les bibliothécaires ont bien compris les enjeux du monde numérique et montrent moins de craintes que l'année dernière avec l'avènement des ressources numériques :

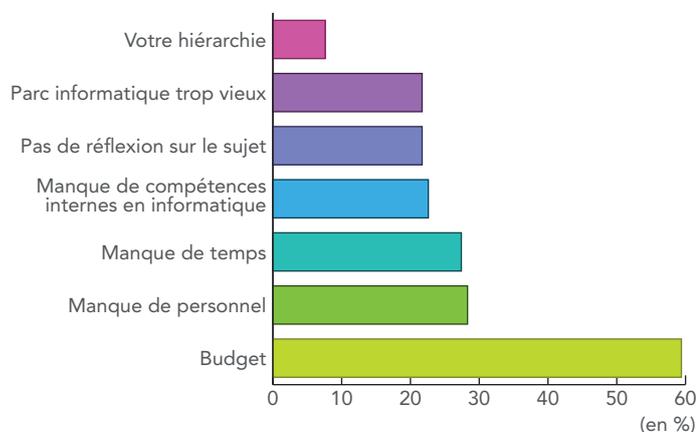
- ▶ « Les bibliothèques ont l'expérience de la sélection de ressources et de leur médiation en direction du public. »

- ▶ Les bibliothécaires gardent « le rôle d'information et d'accompagnement mais avec des compétences et des outils à l'ère du numérique. »

On note qu'ils souhaitent répondre aux attentes de leur public et permettre à tous d'accéder à la culture. Le rôle social des bibliothèques est fortement mentionné.

Facteurs bloquant au lancement

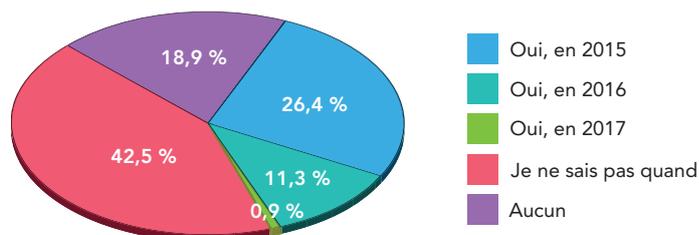
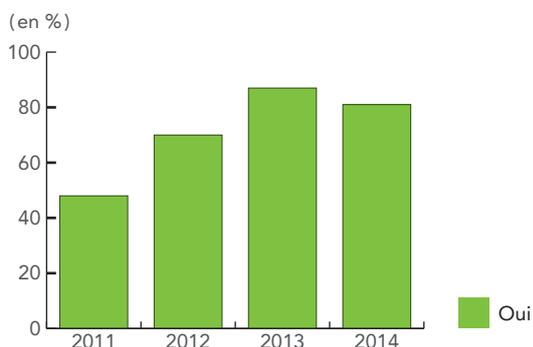
▶ QUELLES RAISONS INTERNES VOUS ONT DISSUADÉ DE LANÇER DES RESSOURCES À CE JOUR ?



Comme les précédentes éditions, le budget reste toujours la principale raison expliquant le non lancement à 59% (64% en 2013). Il est important de noter que ce chiffre est en baisse alors que la proportion des bibliothèques répondantes des villes de moins de 10 000 habitants augmente.

Ils rencontrent les mêmes difficultés chaque année : l'obsolescence du matériel informatique, le manque de personnel, le manque de temps ou la fracture numérique. Malgré cela, les bibliothécaires ont indiqué avoir de nombreux projets en cours, même si 21% déclarent ne pas avoir de réflexion sur le sujet.

AVEZ-VOUS UN PROJET DE LANÇEMENT DE RESSOURCES NUMÉRIQUES ? ◀



Le nombre de projets de lancement est toujours aussi impressionnant. Ainsi 81% des bibliothèques déclarent avoir un projet de ressources numériques.

Cela reflète la volonté des bibliothèques de regarder vers l'avenir. 38% des bibliothécaires sans ressources numériques vont d'ailleurs faire un lancement dans les deux prochaines années et 43% ont un projet mais ne savent pas quand ils vont le lancer.

51 % des bibliothèques déclarent ne pas se sentir préparés à l'arrivée des ressources numériques.

34% des bibliothèques de villes de moins de 25 000 habitants sont prêtes à réduire les achats de documents physiques pour lancer des ressources numériques : cela reste une solution au problème de budget.

Parmi les raisons externes, 42% attendent la mise en place d'un portail documentaire avant

de lancer des ressources numériques. Il est important de rappeler que cette stratégie est à double tranchant. En effet la bibliothèque additionne alors le temps de conception du portail (2 ans) et le temps nécessaire à l'émergence des ressources numériques (2 ou 3 ans).

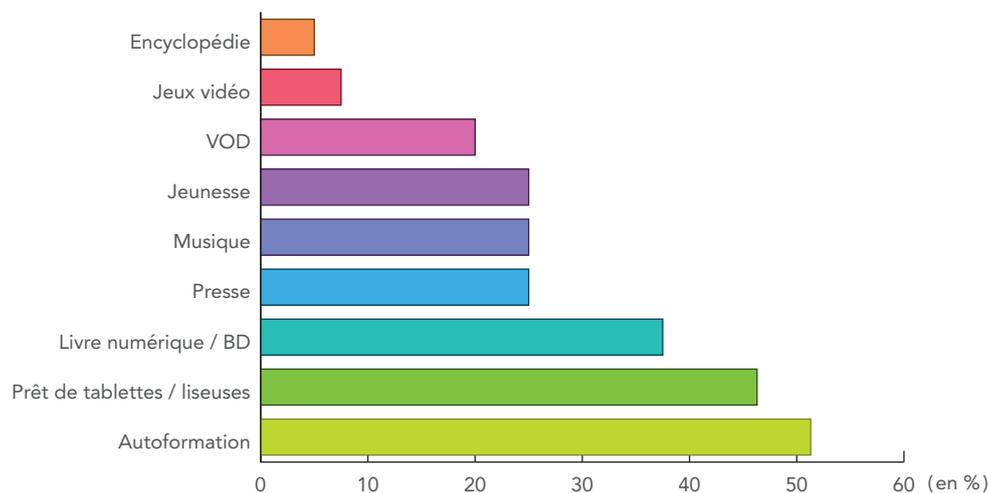
Raisons de lancement

81 % des répondants ont un projet de lancement de ressources numériques. Parmi les raisons principales citées, on retrouve :

- ▶ « Proposer un nouveau mode de consultation des documents qui évite l'encombrement des rayons. »
- ▶ « Répondre à la demande croissante des lecteurs. »
- ▶ « S'adapter aux technologies actuelles et fidéliser les lecteurs tout en attirant de nouveaux. »
- ▶ « Moderniser l'offre documentaire, diversifier les supports et les rendre plus attractifs. »
- ▶ « Attirer un public plus jeune habitué au numérique et initier les personnes âgées. »
- ▶ « Compléter les ressources de la médiathèque et améliorer le service aux usagers. »
- ▶ « Suivre l'évolution de la société par rapport à l'usage croissant de supports dématérialisés. »

Typologie de ressources numériques

▶ QUELS TYPES DE RESSOURCES ALLEZ-VOUS PRIVILÉGIER DANS UN PREMIER TEMPS ?



Parmi les ressources à lancer, le choix des ressources n'a pas bougé. On voit toujours se détacher trois domaines : l'autoformation, le prêt de tablettes / liseuses et le livre numérique / BD.

- ▶ La presse, la musique, Jeunesse et la VOD sont globalement en baisse.
- ▶ L'encyclopédie diminue fortement (de 14 % à 5 %).
- ▶ L'attrait pour les jeux vidéo est divisé par deux (de 15 % à 7,5 %).

Parmi les ressources d'autoformation à privilégier :

- ▶ Informatique et multimédia et les Langues restent en tête (71 %)
- ▶ Soutien scolaire (56 %)
- ▶ Code de la route (39 %)

Comment voyez-vous le rôle des bibliothèques avec l'avènement des ressources numériques ? ⁽¹⁾

« La bibliothèque doit rester un lieu de médiation de ressources quel que soit le support. »

« Un lieu unique d'accès à la connaissance pour tous avec un rôle de médiation essentiel. »

« Plus de médiation et moins de sélection documentaire. »

« Il faut agrandir le rôle social des bibliothèques et l'accompagnement auprès des usagers. »

« Les bibliothèques se doivent de proposer des contenus numériques adaptés et les promouvoir efficacement sous peine de retomber dans le cliché qui suivait les bibliothèques avant le passage en médiathèque : des endroits poussiéreux et ennuyeux. »

¹ Citations tirées des réponses à la question ouverte.

LES BIBLIOTHÈQUES AVEC RESSOURCES NUMÉRIQUES

Situation des ressources numériques en 2014

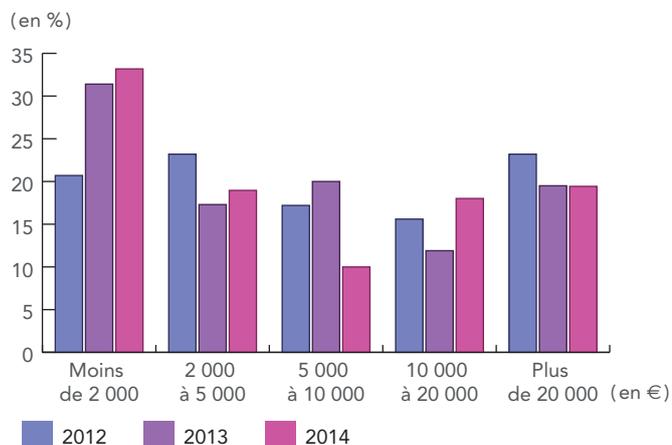
En 2014, 78% des bibliothèques interrogées disposent d'au moins 3 ressources numériques avec 53% qui proposent plus de 5 ressources. Il est important de noter que plus d'1/4 des répondants proposent au moins 10 ressources. On constate également que 43% de ces ressources sont gratuites.

Autre chiffre montrant l'ancrage du phénomène au sein des bibliothèques : 46% proposent des ressources numériques depuis 2 ans ou moins contre 49% l'année dernière et 54% depuis 3 ans ou plus contre 51% en 2012. Ces chiffres reflètent la stabilité du panel et du marché.

Un bibliothécaire sur cinq ne se sent pas préparé à l'arrivée des ressources numériques alors qu'ils en proposent au public contre un sur quatre l'année dernière.

Budget

▶ QUEL BUDGET ANNUEL ALLOUEZ-VOUS À L'ENSEMBLE DES RESSOURCES NUMÉRIQUES ?



En 2014, la moitié du panel dispose d'un budget de moins de 5 000€ tandis que 1/3 des bibliothèques disposent d'un budget de moins de 2 000€. On constate que les enveloppes sont modestes mais cela ne semble pas entamer la volonté des bibliothèques de lancer des ressources numériques : 81% déclarent avoir un projet.

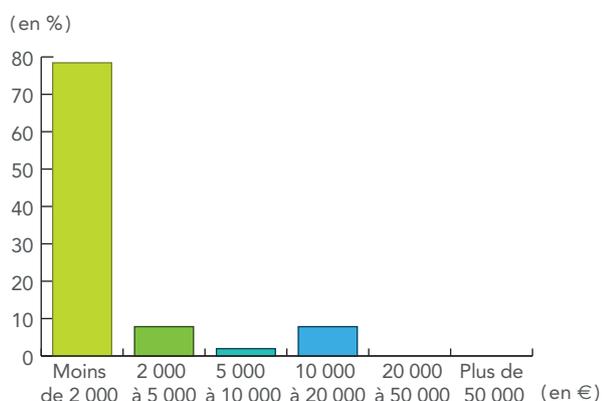
28% des répondants déclarent que leur budget dédié aux ressources numériques a augmenté par rapport à l'année dernière, 52% indiquent qu'il est similaire et 20% annoncent qu'il a diminué.

BUDGET PAR TAILLE DE VILLE

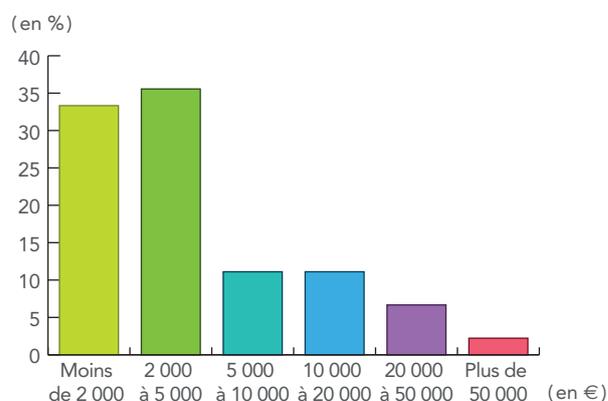


En s'intéressant au budget par taille de ville, on constate sans surprise que plus la taille de ville est grande, plus le budget est conséquent. Si on creuse le sujet par type d'établissement, on remarque que les bibliothèques intercommunales disposent également de plus de budget que les bibliothèques municipales.

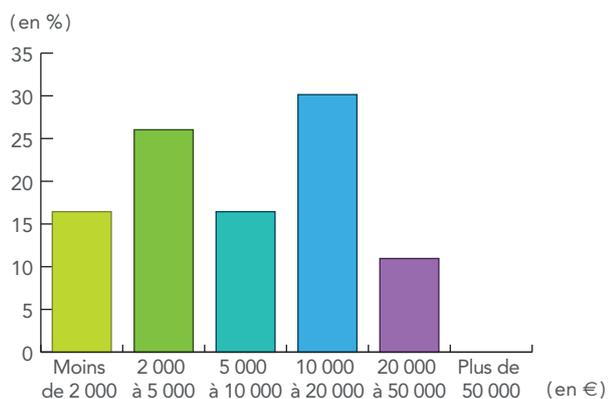
Il est important de noter que 86 % des bibliothèques dans les villes de moins de 10 000 habitants ont un budget inférieur à 5 000€ dont 78 % inférieur à 2 000€. Au contraire, dans les villes de plus de 100 000 habitants, 66 % des bibliothèques ont un budget de plus de 20 000€ dont la moitié avec un budget de plus de 50 000 €.



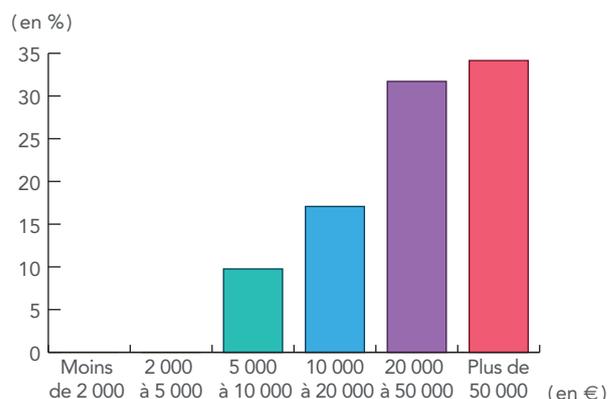
Villes de moins de 10 000 habitants



Villes entre 10 000 - 25 000 habitants



Villes entre 25 000 - 100 000 habitants



Villes de plus de 100 000 habitants

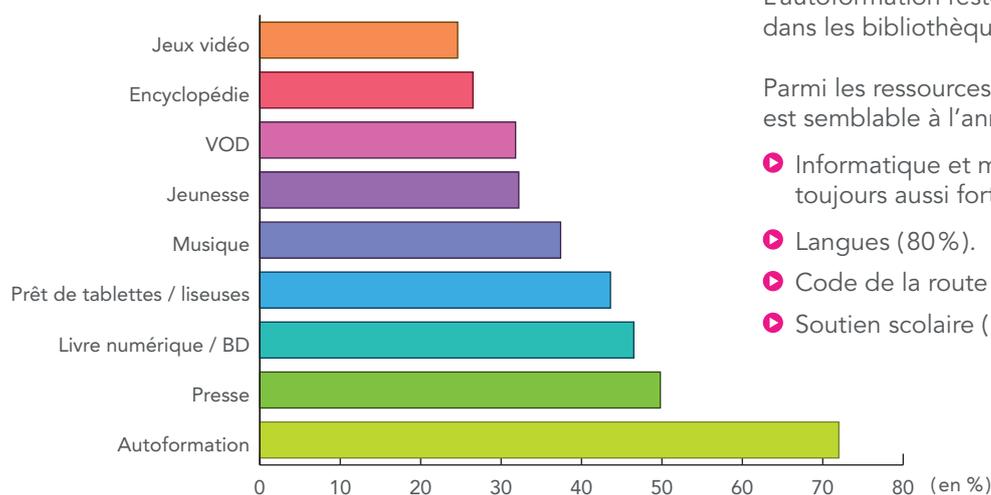
On retrouve cette même disparité au niveau des modalités d'accès aux ressources numériques. 56% des bibliothèques proposant uniquement des accès sur place ont un budget de moins de 5 000 €. Au contraire, 53% des bibliothèques proposant uniquement des accès à distance allouent un budget de plus de 5 000€, avec notamment la mise en place d'un portail pour 81% d'entre eux.

Ces chiffres doivent contribuer à la réflexion sur le modèle économique des éditeurs de ressources numériques sur le marché. La prise en compte de la taille des communes semble indispensable pour proposer une offre adaptée aux petites communes sans les priver d'un accès à distance.



Typologie de ressources numériques

▶ QUELS TYPES DE RESSOURCES NUMÉRIQUES PROPOSEZ-VOUS ?



L'autoformation reste la ressource la plus proposée dans les bibliothèques ayant répondu à l'enquête.

Parmi les ressources d'autoformation, l'ordre d'intérêt est semblable à l'année dernière :

- ▶ Informatique et multimédia (87%) : l'intérêt est toujours aussi fort pour cette ressource.
- ▶ Langues (80%).
- ▶ Code de la route (70%).
- ▶ Soutien scolaire (53%).

L'intérêt pour d'autres ressources reste le même qu'en 2013 :

- ▶ La presse figure parmi les ressources les plus proposées. Toutefois, cet intérêt ne se confirme pas pour les bibliothèques sans ressources numériques.
- ▶ Prêt de tablettes / liseuses : l'attrait pour cette ressource va de pair avec le livre numérique / BD.

- ▶ La VOD, l'encyclopédie et les jeux vidéo sont les ressources les moins proposées au public. Cela peut s'expliquer par la présence d'offres structurées sur le marché du grand public ou de modèle économique inadapté aux bibliothèques.

Modalités d'accès aux ressources numériques

Les modalités d'accès aux ressources numériques continuent d'évoluer vers les accès à distance plutôt que sur place. Il ne faut pas oublier qu'il y a trois ans, moins de 50% des bibliothèques proposaient des accès à distance et seulement 11% ne proposaient que des accès à distance.

- ▶ 72% des bibliothèques proposent des accès à distance contre 68% en 2013.
- ▶ 30% ne proposent que des accès à distance contre 24% en 2013.
- ▶ Comme en 2013, 39% ne proposent que des accès sur place.
- ▶ 70% des bibliothèques qui proposent des accès à distance proposent également des accès sur place contre 62% en 2013.

En comparant avec la taille des villes, le développement des accès à distance se confirme :

- ▶ Les bibliothèques dans les villes de moins de 25 000 habitants proposent des accès à distance dans 62% des cas contre 55% en 2013.
- ▶ Pour celles dans les villes de plus de 25 000 habitants, l'accès à distance est plus développé avec 76% qui le propose.

Cela s'explique notamment par le budget plus conséquent des grandes villes et les solutions technologiques apportées par les éditeurs.

À noter que les petites villes rattrapent néanmoins leur retard chaque année.

Portail documentaire

Comment en 2013, les bibliothèques continuent de plus en plus à s'équiper en portail documentaire. Selon les résultats de l'enquête, parmi les bibliothèques qui proposent des accès à distance, 81% se font via un portail. Les bibliothèques ont compris que l'accès à distance par un portail permettait d'étendre les heures d'ouverture de leur établissement 7j/7 et 24h/24.

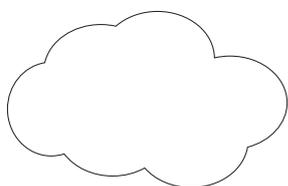
Un usager sur sept ne dispose pas d'un compte personnel. Il reste donc une confusion entre un portail documentaire avec un identifiant unique pour chaque adhérent et le site internet de la bibliothèque. En 2013, un usager sur quatre ne disposait pas d'un compte personnel. Les bibliothécaires sont donc mieux formés même si le sujet de leur formation reste ici au cœur de notre enquête.

Parmi les bibliothèques qui proposent des accès à distance, 81 % se font via un portail.

Accès à distance et type de ressources

Les ressources numériques proposées dépendent beaucoup des modalités d'accès. La tendance est la même que l'année dernière. On distingue toujours trois grands groupes :

- ▶ Les ressources traditionnelles consultées massivement sur un support papier sont principalement proposées sur place : presse, encyclopédie. On remarque toutefois une évolution vers des ressources innovantes proposées sur place (prêt de tablettes, livre numérique) et un recul des ressources dont le modèle économique se tourne vers le numérique (musique, VOD, jeux vidéo).
- ▶ Les ressources innovantes sont naturellement proposées à distance car associées à un usage web ou mobile : musique, VOD, livre numérique. Le développement d'offres structurées pour le grand public notamment dans le domaine des jeux vidéo explique qu'elle soit de moins en moins proposée.
- ▶ L'autoformation reste la ressource la plus proposée aussi bien à distance (85%) que sur place (64%), tout comme la presse et le livre numérique.



Médiation

92% des répondants pensent que les ressources numériques vont avoir une conséquence sur le métier des bibliothécaires. Il reste encore un bibliothécaire sur cinq qui se dit peu préparé à l'arrivée des ressources numériques alors que la ressource est déjà proposée à leur public. Comme pour les bibliothèques sans ressources numériques, ce chiffre illustre le besoin d'accompagnement des bibliothécaires.

Comme l'année dernière, le métier devrait tendre vers :

- ▶ Médiation / médiateur numérique.
- ▶ Rôle social pour tous les publics.
- ▶ Rôle à jouer dans la réduction de la fracture numérique.
- ▶ Accompagnement des publics.
- ▶ Formation des publics.

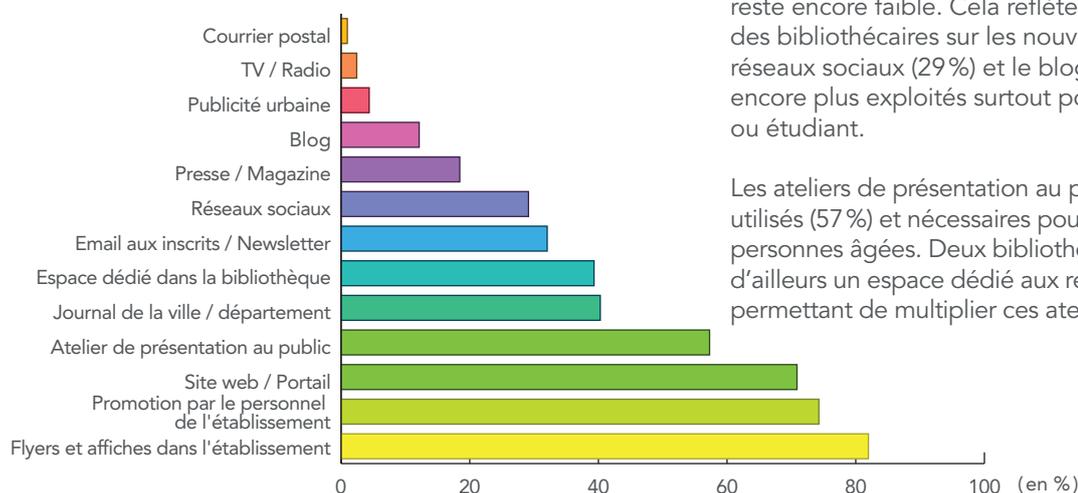
On constate également que la situation a peu bougé sur ce sujet. Une bibliothèque sur trois ne dispose pas d'une personne en charge des ressources numériques et seulement 38% dispose d'une personne dédiée à temps plein, même si

ce chiffre est en hausse par rapport à 19% en 2013. Cela a un impact direct sur la médiation des ressources et les taux d'utilisation, et à terme sur le succès de la politique des ressources numériques de l'établissement.

49% des bibliothèques déclarent ne pas avoir de budget spécifique pour la médiation. 38% indiquent qu'il est intégré au budget des ressources numériques, d'où l'intérêt d'intégrer la médiation dans l'achat d'une ressource numérique. La médiation concerne aussi bien les supports compris dans l'offre des éditeurs que les moyens à mettre en œuvre par la bibliothèque.

La médiation est un point essentiel dans le succès de la politique des ressources numériques. Les supports traditionnels restent d'ailleurs très largement utilisés (affiches papier et site web ou portail). On remarque que le personnel de l'établissement joue également son rôle de médiateur en faisant la promotion des ressources numériques (74%). Il faudra suivre l'évolution de ce chiffre l'année prochaine qui doit tendre vers 100%.

COMMENT MÉDIATISEZ-VOUS VOS RESSOURCES NUMÉRIQUES ?



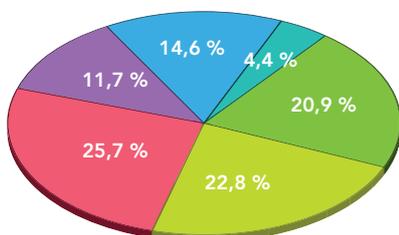
Les résultats de l'enquête montrent que le taux d'utilisation des moyens de communication numérique reste encore faible. Cela reflète le besoin de formation des bibliothécaires sur les nouveaux outils digitaux. Les réseaux sociaux (29%) et le blog (12%) peuvent être encore plus exploités surtout pour attirer le public jeune ou étudiant.

Les ateliers de présentation au public sont également bien utilisés (57%) et nécessaires pour le public retraités ou personnes âgées. Deux bibliothèques sur cinq possèdent d'ailleurs un espace dédié aux ressources numériques permettant de multiplier ces ateliers.

QUEL PROPORTION D'EMAILS DE VOS INSCRITS PENSEZ-VOUS AVOIR ?



- Aucun
- 1-25 %
- 25-50 %
- 50-75 %
- Plus de 75 %
- Ne sais pas



Seulement 32% envoient un email aux inscrits alors que 60% des répondants déclarent avoir plus de 25% d'emails de leurs inscrits.

L'envoi d'un email mensuel représente un moyen simple et rapide de communiquer avec les inscrits, surtout sur une ressource numérique. Une réflexion devrait se mener avec les éditeurs pour aider les bibliothèques.

Perception des bibliothécaires

Les bibliothécaires sont globalement satisfaits de la qualité (92%), de l'ergonomie (75%), des services (75%) et du support (78%) des ressources. Toutefois, 66% trouvent encore les offres trop chères.

Selon les répondants, 65% des usagers sont satisfaits des ressources numériques proposées dans leur établissement.

- ▶ 66% des bibliothécaires considèrent que moins de 10% des inscrits utilisent les ressources numériques, contre 85% en 2012.
- ▶ 35% pensent que moins de 5% des inscrits utilisent les ressources, contre 60% en 2012.

Le taux d'utilisation a donc bien progressé depuis 2012 mais est resté stable par rapport à 2013. Cela montre que les bibliothèques

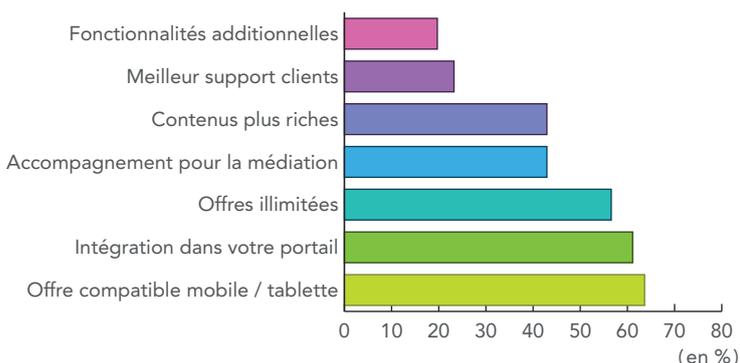
peuvent encore progresser dans la médiation des ressources.

Toutefois, on constate encore qu'un bibliothécaire sur quatre ne demande pas de retour d'expérience de leurs usagers. De ce fait, les bibliothèques ne peuvent pas évaluer clairement si leurs usagers utilisent les ressources proposées.

En analysant les méthodes d'évaluation de la satisfaction des utilisateurs, on constate que le retour des usagers est mesuré par retour oral à 88% et représente à 48% une perception personnelle du répondant. Seul 16% des répondants réalisent un enquête de satisfaction sur place et 4% un sondage en ligne pour mesurer réellement le retour des usagers.

Attentes des bibliothécaires

VOUS SOUHAITERIEZ QUE LES ÉDITEURS VOUS PROPOSENT ?



Les attentes des bibliothécaires ont évolué. Ils souhaitent des offres adaptées au mode de consommation des usagers et accessible par leur portail : offre compatible mobile / tablette (64%) et intégration dans votre portail (61%). Les offres illimitées (57%) et l'accompagnement pour la médiation sont la troisième et quatrième demande des bibliothécaires.

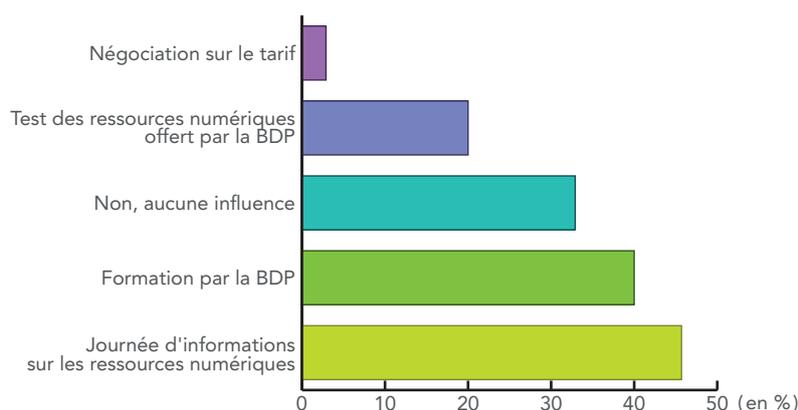
Les éditeurs de contenus doivent faire évoluer continuellement leurs offres pour s'adapter aux problématiques des bibliothèques et offrir la meilleure expérience utilisateurs aux publics.

ENQUÊTE SPÉCIFIQUE BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÊT (BDP)

Comme l'année dernière, nous avons ajouté des questions spécifiques aux BDP dans notre enquête.

34% des bibliothèques municipales font partie d'un réseau de BDP. Parmi ces bibliothèques, 36% déclarent que leurs ressources ont été financées par la BDP.

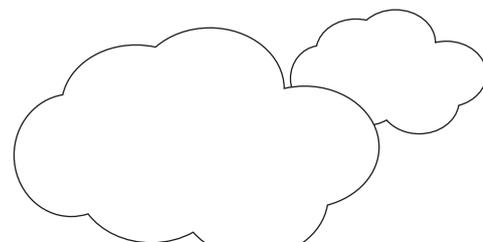
▶ QUELLE INFLUENCE LA BDP A-T-ELLE EU SUR VOTRE LANCEMENT DE RESSOURCES NUMÉRIQUES ?

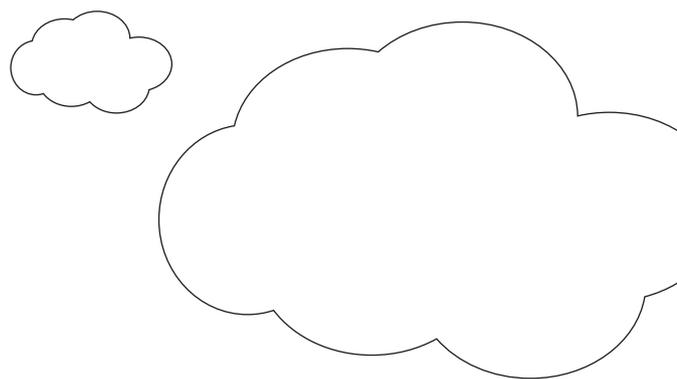


La BDP joue un rôle important dans l'aide au lancement des ressources numériques :

- ▶ 46% des bibliothèques proposant des ressources numériques ont été influencées par les journées d'informations sur les ressources.
- ▶ 40% ont reçu une formation par la BDP contre 25% en 2013
- ▶ 20% ont fait l'objet d'une expérimentation offert par la BDP

Le rôle de la BDP ne s'arrête pas à un aspect financier. Sa contribution est également essentielle sur la compréhension par les petites communes des enjeux des ressources numériques et sur la médiation de ces ressources. Plus les bibliothèques du réseau seront sensibilisées, mieux elles répondront aux attentes des publics dans un contexte de transformation digitale.





Selon les résultats de l'enquête, chaque BDP compte en moyenne 162 bibliothèques dans son réseau.

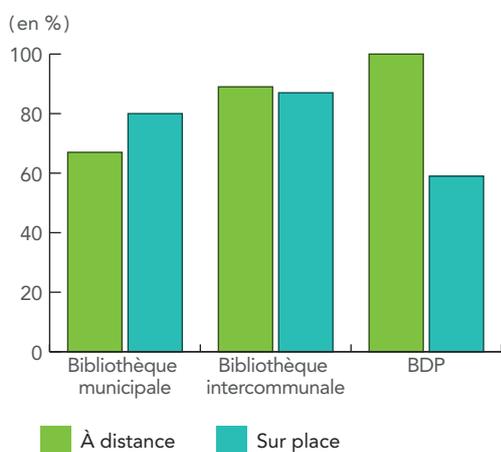
79% des BDP proposent des ressources numériques. 50% proposent des ressources depuis 2 ans ou moins contre 81% l'année dernière. On voit bien ici que la BDP répond à une demande grandissante des bibliothèques de leur réseau.

54% des BDP proposent 5 ressources ou moins. 36% en proposent plus de 10. À noter que parmi ces ressources, 21% sont gratuites.

61% disposent d'un budget alloué aux ressources de plus de 20 000 €. Une BDP sur cinq dispose d'un budget inférieur à 10 000 €. Le regroupement dans un réseau de BDP peut donc aider dans l'acquisition de ressources.

Selon **74%** des répondants, moins de 10% des inscrits utilisent les ressources numériques. Cela montre les défis qu'il reste à relever au niveau de la médiation des ressources.

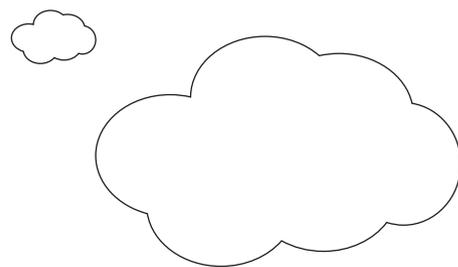
MODALITÉS D'ACCÈS PAR TYPES D'ÉTABLISSEMENT



On remarque sans surprise que les BDP proposent plus d'accès à distance que d'accès sur place. Étant donné qu'il s'agit de réseau de bibliothèque, cette modalité d'accès est la seule qui permet de toucher tout le réseau.

De plus, 78% propose cet accès à distance via un portail. Ce chiffre est à relativiser car 21% des usagers ne disposent pas de compte personnel. Il peut donc y avoir une confusion entre portail documentaire avec un identifiant et le site internet.

ANNEXE 1 : LISTE DES VILLES AYANT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE*



Abbeville	Claix	Ingré	Nanterre	Sassenage
Acigné	Clamart	Ivry-Sur-Seine	Nantes	Saulx Les Chartreux
Aire-sur-la-Lys	Claye-Souilly	Joué-Lès-Tours	Nilvange	Schweighouse-Sur-Moder
Aix En Provence	Colmar	L'Île Saint-Denis	Niort	Seloncourt
Amboise	Communauté D'Agglomération Pau-Pyrénées	La Chapelle Des Fougeretz	Noiretable	Séné
Amiens	Communauté De Communes Decazeville-Aubin	La Chapelle St Mesmin	Noisy Le Grand	Serris
Andrézieux-Bouthéon	Cosne Sur Loire	La Garenne-Colombes	Noyal Sur Vilaine	Sète - Frontignan
Angers	Couëron	La Trinite	Orchamps-Vennes	Sevran
Anglet	Courbevoie	La Ville Du Bois	Orvault	Seyssinet-Pariset
Anancy	Courcelles-Lès-Montbéliard	Lalinde	Panazol	Sézanne
Anzin	Coursac	Lamballe	Paris	Soisy Sous Montmorency
Argentan Intercom	Créteil - Alfortville - Limeil-Brevannes	Le Chesnay	Parmain	Sommières
Arles	Communauté urbaine du Grand Nancy	Le Palais Sur Vienne	Pierrelaye	Sorgues
Arsac	Dasle	Le Roc Saint Andre	Plaisance Du Touch	St Alban Auriolles
Artigues-Près-Bordeaux	Denee	Le Trait	Plœmeur	Strasbourg
Asnieres Sur Seine	Dijon	Les Essarts-Le-Roi	Ploufragan	Sucy-En-Brie
Athis-Mons	Divonne-Les-Bains	Les Ponts-De-Cé	Pont-Château	Talant
Aubergenville	Dole	Lille	Pornic	Talence
Auch	Domérat	Limoges	Portiragnes	Tarbes
Bagnolet	Dompierre Sur Besbre	Lorient	Porto Vecchio	Taverny
Bagnols-Sur-Cèze	Draguignan	Lyon	Puteaux	Terville
Bandol	Elne	Malestroit	Quiberon	Théza
Bastia	Epinay Sur Orge	Mandelieu - La Napoule	Quimper	Thiers
Beauvais	Etang-Sur-Arroux	Marly La Ville	Quint-Fonsegrives	Thonon-Les-Bains
Beziers	Evry	Marseille	Rennes	Tonneville
Bezons	Exincourt	Marvejols	Rillieux-La-Pape	Toulouse
Bonneuil-Sur-Marne	Eybens	Massy	Roanne	Tourcoing
Bordeaux	Feignies	Meaux	Rueil-Malmaison	Tournefeuille
Bourg-En-Bresse	Figeac	Melle	Sablé Sur Sarthe	Troyes
Bretoncelles	Flers	Méry Sur Oise	Saint Cyprien	Uzès
Brives-Charensac	Fontenay Le Fleury	Meudon	Saint Guyomard	Valence Romans Agglo
Bron	Fontès	Mirecourt	Saint Jean De La Ruelle	Vaulx-En-Velin
Caen	Franconville	Mitry-Mory	Saint Nazaire	Vélizy-Villacoublay
Cauterets	Genas	Mont De Marsan	Saint Quentin En Yvelines	Venelles
Cavaillon	Genouillac	Montarnaud	Saint-Fargeau-Ponthierry	Verrières-Le-Buisson
Chabanais	Gentilly	Montauban	Saint-Hilaire-Du-Harcouët	Vierzon
Change	Gergy	Montbéliard	Saint-Joseph	Villecroze
Chantilly	Gières	Montgeron	Saint-Omer	Villejuif
Chartres	Givet	Montigny-Lès-Cormeilles	Saint-Rémy	Villeneuve D'Ascq
Châteauroux	Gramat	Montmorency	Saint-Sulpice-La-Pointe	Viriat
Châtillon	Grenoble	Moullins	Sainte Genevieve Des Bois	Vitry-sur-Seine
Chauny	Guerande	Moullins-La-Marche	Sainte-Maxime	Voujaucourt
Chelles	Gujan-Mestras	Moult	Sainte-Sigolene	Wormhout
Chenôve	Hennebont	Mouries	Saintes	
Cholet	Iffs	Nandy	Sartrouville	

* La liste comporte 223 villes car une partie des répondants n'a pas souhaité communiquer sa ville.

À PROPOS

Vodecllic est une jeune entreprise innovante qui révolutionne la formation en bureautique. Sa solution, avec un catalogue de 25 000 formations - 1 000 nouvelles par mois - en 6 langues (français, anglais, portugais, espagnol, mandarin et allemand), promet aux 2 milliards d'utilisateurs des nouvelles technologies dans le monde d'augmenter leurs performances bureautique, internet et collaborative. La solution comprend des formations exclusives et des services pédagogiques pour les utilisateurs ainsi que des outils de reporting et d'administration pour les bibliothèques.

La formation aux nouvelles technologies est au coeur des nouvelles missions des bibliothèques et un enjeu social et culturel majeur pour les collectivités. Avec plus de 200 bibliothèques clientes en France mais aussi en Suisse, en Belgique, au Luxembourg et au Québec, Vodecllic est un acteur majeur de la lutte contre la fracture numérique.

Ont participé à la réalisation de cette enquête : Mathieu Noblet (Commercial Secteur Public) et Michel Vongnarath (Chef de Produit).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

● **Pierre Largeteau,**
Chef des Ventes Secteur Public
Tél. : 01 83 64 04 13
pierre.largeteau@vodecllic.com

Vodecllic
A Skillsoft Company

36 rue Jules Verne
92300 Levallois Perret
Tél : 01 83 64 04 10

ILS NOUS FONT CONFIANCE :

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Anglet
Charavines
Claye Souilly
Lille
Marseille

BIBLIOTHÈQUES INTERCOMMUNALES

Grand Angoulême
Pau Pyrénées Agglomération
Pays de Quimperlé
Saint-Hilaire du Harcouët
Strasbourg

BIBLIOTHÈQUES DÉPARTEMENTALES DE PRÊT

Calvados
Gironde
Hérault
Jura
Rhône

COLLECTIVITÉS LOCALES

Communauté de Communes Roissy Porte de France
Conseil Général du Var
Conseil Régional de Basse-Normandie
Mairie de St Meen Le Grand

ÉDUCATION

CRDP de Poitou Charentes
INSEEC
IPAG
Université de Lausanne
Université de Rennes 1
Université Paris Descartes

ENTREPRISES/INSTITUTIONS PUBLIQUES

INRA
L'Oréal
SIAAP
Thalès
Total